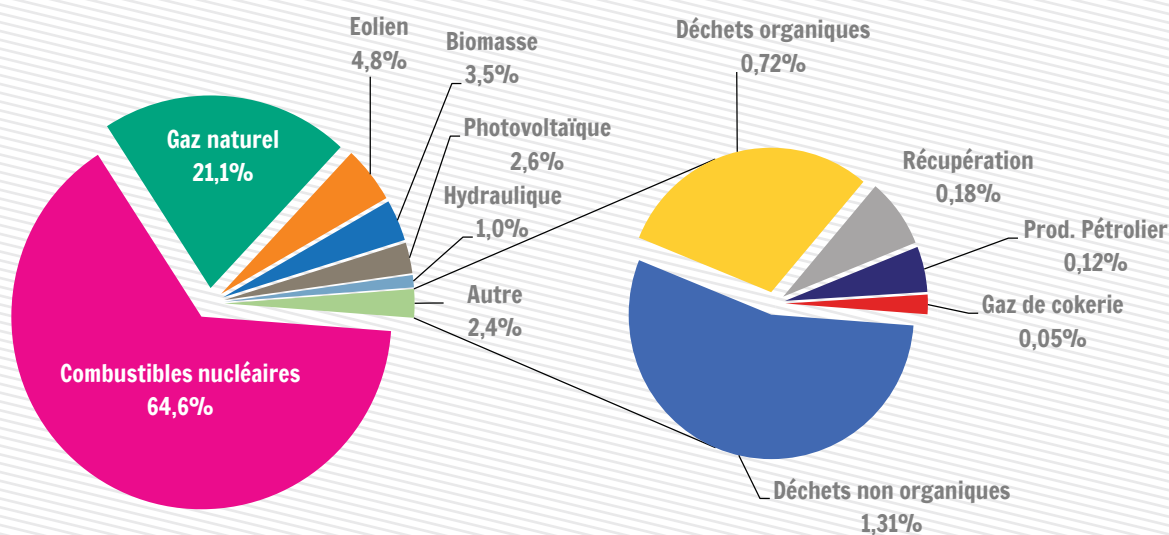


Production nette d'électricité par vecteur énergétique

27,92 TWh

En 2014, la production nette d'électricité s'élevait en Wallonie à 27,92 TWh, soit une baisse de 7 % par rapport à 2013

Production électrique 2014 : 27,92 TWh



Sources : SPW - DG04 - Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie - Direction énergie et bâtiment durable (DEBD), Institut de conseils et d'études en développement durable (ICEDD), données février 2017 ; Calculs : IWEPS

En 2014, la production nette d'électricité, à savoir l'électricité utile avant mise sur le réseau, s'élevait en Wallonie à 27,92 TWh (29,1 TWh avec la production des centrales à accumulation par pompage), soit une diminution de 7 % par rapport à 2013. Quant à la consommation wallonne d'électricité, elle est estimée à 23 TWh. La Wallonie est donc exportatrice d'électricité (mais pas forcément indépendante au niveau énergétique).

La production électrique reste très largement dépendante de l'énergie nucléaire fournie par la centrale de Tihange et ce bien que la production nucléaire soit en baisse depuis 2 ans suite aux différentes mises à l'arrêt de Tihange2. En 2014, l'énergie nucléaire, avec une production d'un peu moins de 18 TWh, assure à elle seule 64,6 % de la production électrique wallonne. L'autre grand moyen de production électrique est le gaz naturel brûlé principalement dans des centrales turbine gaz vapeur (21,1 %).

Notons la part des productions d'électricité renouvelable : la production éolienne 4,8 %, la production solaire photovoltaïque 2,6 %, la production hydraulique au fil de l'eau (fonction des conditions climatiques) 1 % et celle issue de la biomasse 3,5 %.

La production électrique nette issue de la transformation (soit sans l'hydraulique, sans le photovoltaïque et sans l'éolien) est de 25,6 TWh (hors pompage/turbine).

Production nette d'électricité par vecteur énergétique

Définitions et sources

Il s'agit de la production nette d'électricité hors production des centrales d'accumulation par pompage (1161,7 GWh en 2014). Les sources d'énergie renouvelables (3 503 GWh) sont la biomasse, les déchets organiques, l'hydraulique, l'éolien et le solaire photovoltaïque.

1. TWh térawattheure, 1 TWh équivaut à 1 milliard de kWh.

Sources : SPW – DGO4 - Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie - Direction énergie et bâtiment durable (DEBD), Institut de conseils et d'études en développement durable (ICEDD), données février 2017 ; Calculs : IWEPS.

Pertinence et limites

Cet indicateur est calculé sur la base des statistiques de l'énergie fournies par les « Bilans énergétiques régionaux », et les analyses qui en découlent publiés chaque année par le SPW (DGO4).

Pour en savoir plus :

Le portail Energie <http://energie.wallonie.be> et <http://www.iweps.be>

Personne de contact : **Julien Juprelle** (j.juprelle@iweps.be) / prochaine mise à jour : **mars 2018**